

## DOCUMENT À CONSERVER



### LE MOT DU DÉPUTÉ-MAIRE

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) vous informe sur les Risques Majeurs encourus sur le territoire communal. Il vous indique les consignes à appliquer lors d'un incident majeur.

La volonté municipale est forte en matière de prévention des risques technologiques et naturels. Des actions quotidiennes sont mises en place dans le but de développer la culture du risque. Cette année la commune a décidé d'aller plus loin dans cette démarche. La municipalité souhaite une implication personnelle des Gonfrevillais.

À ce titre, la commune a délibéré, en juin dernier, pour la mise en place de la réserve communale de sécurité civile. Cette réserve sera composée de volontaires gonfrevillais investis, auprès des professionnels, pour la sauvegarde de la population en cas d'incident majeur sur la commune.

Le recrutement s'est fait en deux étapes : dans un premier temps, au mois de juin, une action de sensibilisation à destination des jeunes de 15 à 17 ans a été réalisée par le service prévention communale pour les risques majeurs. Ce stage a permis aux jeunes de découvrir les métiers de la protection civile, de s'initier aux premiers secours afin d'obtenir leur AFPS, de participer à un exercice de simulation de crise... Des actions sont menées dès à présent pour le reste de la population gonfrevillaise.

Cette démarche forte et volontaire nous aide à vivre en connaissance de cause et nous permet d'acquérir de bons réflexes pour nous protéger. Ensemble, agissons pour améliorer la maîtrise des risques.

**Jean-Paul LECOQ**

# DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

## RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

### GONFREVILLE L'ORCHER / INFORMATION DES POPULATIONS

La commune de Gonfreville l'Orcher est exposée à deux risques naturels et à deux risques technologiques :



INONDATION



MOUVEMENT DE TERRAIN  
(LE RISQUE CAVITÉS SOUTERRAINES ET LE RISQUE FALaise)



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEUREUSES



INDUSTRIEL

### L'INFORMATION PRÉVENTIVE

L'article L.125-2 du Code de l'Environnement précise que "les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent." Informés, les citoyens intégreront mieux le risque majeur dans leur vie courante, pour mieux s'en protéger et acquerront ainsi une confiance lucide, génératrice de bons comportements individuels et collectifs.

Conformément au décret n° 90-918 du 11 octobre 1990 modifié, ce document a été établi en octobre 2005 par la mairie de Gonfreville l'Orcher au vu des connaissances locales et des informations transmises par la Préfecture de la Seine-Maritime (SIRACED-PC 76) en collaboration avec les services de la Direction Départementale de l'Equipement (DDE 76), la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE 76), le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 76).

## LES ACTIONS QUI SAUVENT



ABRITEZ-VOUS



COUPEZ LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ



ÉCOUTEZ LA RADIO



FERMEZ PORTES ET FENÊTRES

## LES CHOSES À NE PAS FAIRE



N'ALLEZ PAS CHERCHER  
VOS ENFANTS À L'ÉCOLE



NE TÉLÉPHONEZ PAS,  
LES SECOURS ONT BESOIN  
DES LIGNES

# LES RISQUES NATURELS

## 1// LE RISQUE INONDATION



### SITUATION

Les risques à Gonfreville l'Orcher sont dus à la présence de petits cours d'eau : rivière du Saint-Laurent et ruisseau de la Pissotière à Madame, dont les débordements sont provoqués par des ruissellements intenses.

Les risques d'inondation sont également liés au ruissellement direct de l'ensemble du bassin versant.

Hormis les inondations des secteurs du bas de Gournay, en plaine alluviale et du hameau de la Pissotière à Madame, on observe des coulées de boue dans les zones de la Belle Aurore et sur les pentes menant au ruisseau de la Pissotière à Madame.

Un état de catastrophe naturelle a été reconnu pour les dommages subis dans la commune lors des inondations de juin 1986 (arrêté du 25 août 1986), juin 1993 (arrêté du 20 août 1993), décembre 1999 (arrêtés des 29 décembre 1999 et 7 février 2000), juin 2003 (arrêté du 26 juin 2003).



### PRÉVENTION

L'entretien et la surveillance régulière des cours d'eau, ainsi qu'une veille météorologique, permettent de prévenir le risque d'inondation.

- La prescription, par le Préfet, du Plan Particulier du Risque Inondation (PPRI).
- La réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (arrêté du 5 juin 2007).

## LES ACTIONS QUI SAUVENT



**ÉVACUEZ L'HABITATION  
SI ELLE EST MENACÉE**



**ÉLOIGNEZ-VOUS  
DE LA ZONE INSTABLE**



**FUYEZ LATÉRALEMENT**



**GAGNEZ UN POINT EN HAUTEUR**

# LES RISQUES NATURELS

## 2// LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN



### LE RISQUE CAVITÉS SOUTERRAINES

#### SITUATION

Il existe sur le territoire de Gonfreville l'Orcher d'anciennes marnières pouvant s'avérer très dangereuses en cas d'effondrement, ainsi que quelques cailloutières et argilières.

Un inventaire des cavités souterraines a été réalisé en avril 2002 par le Centre d'Études Techniques de l'Équipement (CETE). Des mises à jour sont effectuées régulièrement par ce même bureau d'études. La cartographie "cavités souterraines" est un inventaire non exhaustif susceptible d'être modifié en fonction des études réalisées ou d'éléments nouveaux portés à la connaissance du maire.

#### PRÉVENTION

En cas de menace ou d'incident, les experts peuvent demander la consolidation des terrains ou des constructions ainsi que le rebouchage de la cavité.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) prend en compte le risque "cavités souterraines". Le recensement effectué par le CETE en avril 2002, ainsi que de nouveaux effondrements intervenus, sont pris en compte dans la gestion de l'urbanisme.

La cartographie réalisée dans ce document est susceptible d'être modifiée en fonction de l'actualisation des données. Toute personne qui a connaissance de l'existence d'une cavité souterraine ou d'une marnière (dont l'effondrement est susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens), doit en informer le maire. Celui-ci communique au représentant de l'Etat les éléments dont il dispose à ce sujet (article L563-6 du Code de l'Environnement).

### LE RISQUE FALAISE



#### SITUATION

Sur la commune de Gonfreville l'Orcher, les risques de mouvement de terrain sont aussi dus à la présence de la falaise crayeuse dans la vallée de la Seine. Les risques sont plus localisés en pied de falaise. Les mouvements de terrain peuvent se manifester par des écroulements de masses rocheuses, des chutes de blocs à l'aplomb de la falaise et par rupture d'un versant instable.

Un certain nombre d'habitations implantées au pied de la falaise sont concernées. On distinguera : avenue des Côtes Blanches où des glissements ont été constatés en hiver 2000 et l'avenue Marcel Le Mignot (partie située entre la route de l'Estuaire et la Pissotièr à Madame) où 8 parcelles construites présentent des risques faibles.

#### PRÉVENTION

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) prend en compte le risque "falaise". Le 23 mai 2001, le Préfet a prescrit un Plan de Prévention des Risques (PPR) pour le risque lié à la falaise.

Une étude approfondie sur le risque "falaise" a été menée par le bureau d'études ANTEA en 2001 pour évaluer le risque. Les habitations les plus exposées (sur 6 parcelles) ont été évacuées et ont fait l'objet d'acquisition à l'amiable par la commune. Des travaux de confortement ont été entrepris par la mairie sur la falaise surplombant la zone urbanisée de l'avenue Le Mignot. Une étude viabilisée a été réalisée.

## LES ACTIONS QUI SAUVENT



ABRITEZ-VOUS



FERMEZ ET CALFEUTREZ PORTES,  
FENÊTRES ET VENTILATIONS



ÉCOUTEZ LA RADIO

## LES CHOSES À NE PAS FAIRE



N'ALLEZ PAS CHERCHER  
VOS ENFANTS À L'ÉCOLE,  
ON S'OCCUPE D'EUX



NE TÉLÉPHONEZ PAS,  
LES SECOURS ONT BESOIN  
DES LIGNES



NE FUMEZ PAS

# LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

## 1// LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



### SITUATION

Le transport de matières dangereuses dans la commune de Gonfreville l'Orcher a lieu par :

- **voie routière** avec les routes départementales RD 6015, RD 34 et RD 982 ; et l'autoroute A 131
- **voie d'eau** avec le grand canal de Tancarville (partie fluviale) et l'estuaire (partie maritime)

- **voie ferrée** par la ligne SNCF Rouen / Le Havre et les lignes de la zone industrialo-portuaire
- **par canalisations** souterraines de gaz et d'hydrocarbures traversant la commune. Il s'agit d'un flux de transit et de desserte importants.

### PRÉVENTION

Une **réglementation rigoureuse** portant sur :

- la **formation** des personnels de conduite
- **identification et la signalisation des produits dangereux transportés** (code de danger, code matière, fiche de sécurité)

Des **plans de secours** sont élaborés par les services de l'État et mis en œuvre en cas d'incident ou d'accident.

### Principaux symboles de dangers



matière explosive



RADIOACTIVE



matière ou gaz comburant



matière corrosive



matière ou gaz毒ique



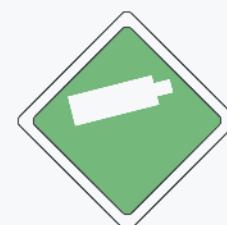
gaz ou liquide inflammable



matière solide inflammable



émanation de gaz inflammable  
au contact de l'eau



gaz sous pression



divers

## LES ACTIONS QUI SAUVENT



ABRITEZ-VOUS



FERMEZ ET CALFEUTREZ PORTES,  
FENÊTRES ET VENTILATIONS



ÉCOUTEZ LA RADIO

## LES CHOSES À NE PAS FAIRE



N'ALLEZ PAS CHERCHER  
VOS ENFANTS À L'ÉCOLE,  
ON S'OCCUPE D'EUX



NE TÉLÉPHONEZ PAS,  
LES SECOURS ONT BESOIN  
DES LIGNES



NE FUMEZ PAS

# LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

## 2// LE RISQUE INDUSTRIEL



### SITUATION

La commune de Gonfreville l'Orcher est concernée par la distance de danger maximale des entreprises suivantes :

Établissements à risque, classés Seveso (réglementation européenne)	Activité	Risque majorant	Distance de danger maximale (en mètres)	Autres types de risques
• SIGALNOR (Le Havre)	Stockage et conditionnement de gaz liquéfiés	incendie	495	explosion
• YARA FRANCE (Gonfreville l'Orcher)	Synthèse de l'ammoniac, urée et amoniac	toxique	5000	
• NORGAL (Gonfreville l'Orcher)	Grossiste en GPL	incendie	950	explosion
• CHEVRON ORONITE (Gonfreville l'Orcher)	Fabrication d'additifs pour lubrifiants et carburants	toxique	800	
• SOGESTRAN 1 (Gonfreville l'Orcher)	Stockage d'hydrocarbures et produits chimiques divers	toxique	3100	incendie/explosion
• SOGESTRAN 2 (Gonfreville l'Orcher)	Stockage d'hydrocarbures et produits chimiques divers	toxique	3100	incendie/explosion
• TOTAL PETROCHEMICALS (Gonfreville l'Orcher)	Fabrication d'éthylène, propylène et autres produits pétroliers	incendie	2100	incendie/explosion
• TOTAL FRANCE RAFFINAGE (Gonfreville l'Orcher)	Raffinage de pétrole	incendie	2680	incendie/explosion
• MILLENIUM INORGANIC CHEMICALS (Le Havre)	Fabrication de dioxyde de titane	toxique	1700	
• CARE (Rogerville)	Entrepôt de produits dangereux	toxique	1500	incendie
• CIM (Le Havre)	Stockage de produits pétroliers	incendie	1920	explosion
• LUBRIZOL (Oudalle)	Fabrication d'additifs pour lubrifiants et carburants	toxique	8000	explosion
• SHMPP (Le Havre)	Stockage d'hydrocarbures	incendie	1460	toxique
• SEPP (Le Havre)	Stockage d'hydrocarbures	incendie	790	
• ERAMET SLN (Sandouville)	Fabrication de nickel chlore	toxique	10000	incendie

### Autres établissements à risque

• DISTILLERIE HAUGUEL (Gonfreville l'Orcher)	Rectification et dénaturation d'alcools	explosion	270	incendie
• PPG COATINGS (Gonfreville l'Orcher)	Fabrication de peintures et de vernis	explosion	300	
• CITRON (Rogerville)	Traitement de déchets industriels	toxique	56	explosion
• KATOEN NATIE (Gonfreville l'Orcher)	Entrepôt de produits dangereux	incendie	109	

## LES ACTIONS QUI SAUVENT



ABRITEZ-VOUS



FERMEZ ET CALFEUTREZ PORTES,  
FENÊTRES ET VENTILATIONS



ÉCOUTEZ LA RADIO

## LES CHOSES À NE PAS FAIRE



N'ALLEZ PAS CHERCHER  
VOS ENFANTS À L'ÉCOLE,  
ON S'OCCUPE D'EUX



NE TÉLÉPHONEZ PAS,  
LES SECOURS ONT BESOIN  
DES LIGNES



NE FUMEZ PAS

# LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

## 2// LE RISQUE INDUSTRIEL (SUITE)

### PRÉVENTION

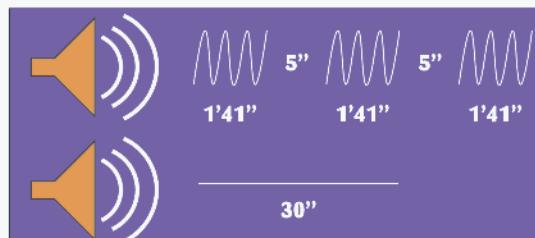
L'agglomération havraise est caractérisée par l'importance de son secteur d'activités chimiques et pétrolières. Les effets d'un accident peuvent atteindre plusieurs communes avoisinantes.

La prévention est l'ensemble de toutes les actions, mesures ou comportements qui contribuent, soit à éviter la manifestation du risque, soit à réduire les conséquences de cette manifestation.

Elle passe par :

- une **réglementation rigoureuse** comprenant une **étude d'impact** (afin de réduire au maximum les nuisances causées par le fonctionnement normal de l'installation) et une **étude de dangers** (où sont identifiés les accidents dangereux pouvant survenir et leurs conséquences).
- un **contrôle régulier** effectué par la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE).
- un **programme de réduction des risques toxiques** à la source, amorcé par les industriels, dont le but est de remplacer les produits trop dangereux (ammoniac, chlore...) par des produits représentant des risques moindres.

Chaque entreprise SEVESO est munie de sirènes d'alerte, dite sirène "PPI" (Plan Particulier d'Intervention) et "POI" (Plan d'Organisation Interne). On trouve aussi des sirènes RNA (Réseau National d'Alertes). Les sirènes RNA et PPI ont le même son. Des essais de ces sirènes sont effectués sur l'ensemble du département. Vous retrouverez les dates et les horaires de ces essais dans les calendriers des dernières pages. La sirène POI peut aussi être audible lorsque les entreprises font des exercices.



le son d'alerte (RNA et PPI) est modulé pendant 3X1 minute 41 secondes, espacées de 5 secondes

le son de fin d'alerte est non modulé et continu pendant 30 secondes

• des **plans de secours** sont élaborés par les services de l'État et mis en œuvre en cas d'accident (Plan Particulier d'Intervention – PPI). L'exploitant a établi un Plan d'Opération Interne (POI) pour lutter contre tout incident ou accident interne à l'établissement. Ces établissements à risques figurent dans le Plan Particulier d'Intervention (PPI) du Havre.

• l'**information et la sensibilisation des populations** (magazine d'informations municipales, DICRIM,...).

• des **actions de formations** sont mises en place par la commune (formation des enseignants et du personnel communal, mise en place de plan particulier de mise en sûreté (PPMS) dans les établissements scolaires, exercice en collaboration avec les écoles et les populations...).

• la **réalisation du Plan Communal de Sauvegarde** (PCS), arrêté en juin 2007.

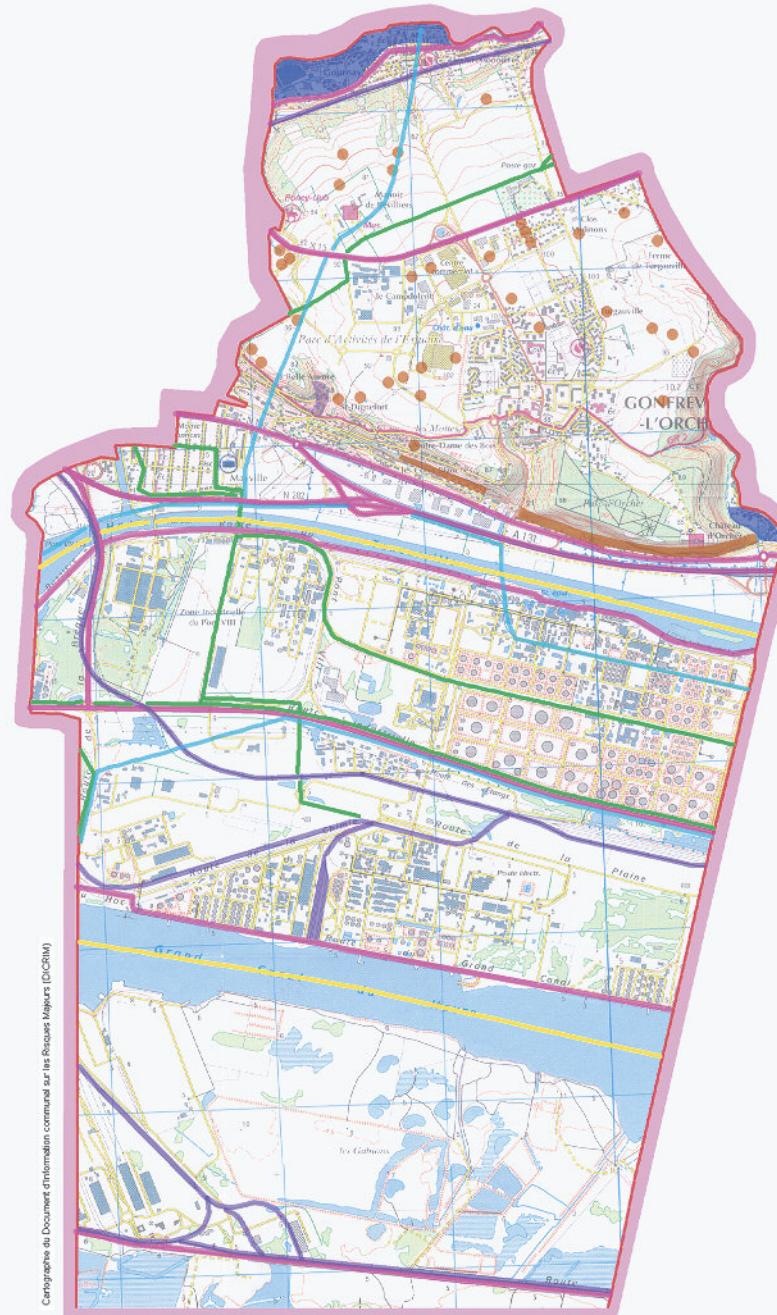
• la **prise en compte du risque** industriel dans le **plan d'occupation des sols** (POS)

Les distances maximales de dangers, qu'on retrouve dans le tableau, sont calculées suivant les conséquences que pourrait avoir le sinistre le plus important susceptible d'intervenir sur ces sites.

Ces scénarii doivent être retenus pour le dimensionnement des secours, même si l'exploitant a pris des mesures de nature à réduire la probabilité de survenance de tels événements.

La distance maximale de danger peut ainsi être supérieure à la distance retenue dans le cadre de l'urbanisation.

# **PLAN DE GONFREVILLE L'ORCHER**

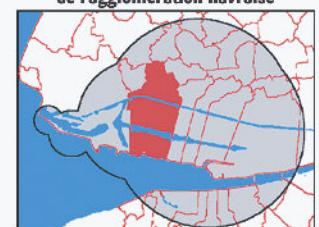


Document cartographique élaboré en octobre 2007, en fonction des connaissances et des documents de référence.



0      500      1000  
[ ] [ ] (mètres)

**La Zone d'information préventive des populations correspond au moins à la zone des risques**



## NUMÉROS UTILES POUR SE RENSEIGNER

### MAIRIE DE GONFREVILLE L'ORCHER

02 35 13 18 00 - [www.gonfreville-l-orcher.fr](http://www.gonfreville-l-orcher.fr)

### PRÉFECTURE DE SEINE-MARITIME (SIRACED-PC)

02 32 76 50 00 - [www.seine-maritime.pref.gouv.fr](http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr)

### CONCERNANT LES RISQUES NATURELS

#### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT (DDE)

02 35 58 53 27 - [www.seine-maritime.equipement.gouv.fr](http://www.seine-maritime.equipement.gouv.fr)  
ou [www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)

### RÉPONDEUR MÉTÉO FRANCE

08 92 68 02 76 - [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

### CONCERNANT LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

#### DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT (DRIRE)

02 35 52 32 00 - [www.haute-normandie.drire.gouv.fr](http://www.haute-normandie.drire.gouv.fr)

### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

[www.prim.net](http://www.prim.net)

### ACADEMIE DE ROUEN

<http://rme.ac-rouen.fr>

# INFORMATIONS

## 1// GÉNÉRALES

### UN SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE AUTOMATIQUE

La préfecture dispose d'un système d'alerte téléphonique automatique, qui permet de prévenir les élus ou leurs collaborateurs au plus vite en cas d'événement nécessitant.

La ville dispose d'un système d'alerte téléphonique qui permet de prévenir les habitants.

En cas d'accident technologique grave et sortant de l'enceinte de l'établissement, la population proche de l'établissement industriel à risque serait alertée par le signal d'alerte diffusé par les sirènes PPI (Plan Particulier d'Intervention) présentes sur les sites à risque. Les habitants plus éloignés seraient alertés par les services municipaux ou les services de l'État.

### DÈS L'AUDITION DU SIGNAL D'ALERTE

#### 1) ABRITEZ-VOUS

#### 2) ÉCOUTEZ LA RADIO\*

#### 3) RESPECTEZ LES CONSIGNES FORMULÉES PAR LES AUTORITÉS

#### \*Les différentes radios

FRANCE BLEU Haute-Normandie	95.1 FM
FRANCE INTER	88.9 FM
EUROPE 2	101.8 FM
NRJ Le Havre	92.5 FM

## 2// RELATIVES AUX COMPORTEMENTS

### SI L'ALARME SE DÉCLENCHE...

• **vous vous trouvez à l'extérieur :** dirigez-vous vers le bâtiment communal (écoles, mairie, salle des fêtes, gymnase...) le plus proche. Ils sont tous équipés de kit de confinement.

Si une évacuation s'avère nécessaire, les autorités vous informeront et indiqueront la conduite à tenir. **La population pourrait être hébergée dans les lieux suivants :**

- École primaire Jean-Jaurès, place Jean-Jaurès
- Espace Culturel de la Pointe de Caux, rue Pierre-Glénisson
- Complexe sportif Maurice-Baquet, rue du 1<sup>er</sup> mai
- Groupe scolaire Arthur-Fleury, avenue Lénine
- Groupe scolaire Turgauville, rue Maurice-Thorez
- Dojo, rue Georges-Brassens
- École maternelle Jean-Jaurès, place Jean-Jaurès
- Salle des fêtes de Gournay, rue des Cordeliers

• **vous vous trouvez à votre domicile :** reportez-vous au plan familial de mise à l'abri que vous mettrez en place.

- Gymnase de Gournay, rue Romain-Rolland
- Centre de loisirs, rue René-Cance
- Établissements hôteliers, avenue Lénine
- Salle Arthur-Fleury, 33 bis rue Maurice-Thorez
- École primaire de Gournay, route de St Laurent, rue Romain-Rolland
- Salle des fêtes de Mayville, avenue de Broqueville
- Pôle d'animation de Gournay, 7 rue de l'Eglise
- Groupe scolaire Arthur-Fleury, avenue Lénine

## LES AFFICHES



# PLAN D'AFFICHAGE

## AFFICHE COMMUNALE

recensant les risques connus sur la commune et les consignes générales en cas d'alerte.

La réglementation prévoit l'organisation des modalités d'affichage des consignes de sécurité à appliquer en cas de survenue du risque. Lorsque la nature du risque ou la répartition de la population l'exige, cet affichage peut être apposé dans les locaux et terrains suivants :

- Établissements recevant du public** (R.123.2 du Code de la Construction et de l'Habitation dont l'effectif public ou personnel est supérieur à 50 personnes)
- Immeubles** destinés à l'exercice d'une activité industrielle, commerciale, agricole ou de service dont le nombre d'occupants dépasse 50

• **Terrains de camping ou aires de stationnement de caravanes** dont la capacité équivaut au moins à 50 campeurs sous tente ou à 15 tentes et caravanes à la fois

• **Locaux d'habitation** de plus de 15 logements

Les affiches sont disponibles en mairie. Au vu du plan d'affichage, les affiches devront être apposées par les propriétaires à chaque entrée de bâtiments ou à raison d'une affiche par 5 000 m<sup>2</sup> pour les terrains de camping et stationnement de caravanes. Cette affiche doit obligatoirement être apposée à la demande du maire dans les locaux et terrains définis ci-dessus.

## AFFICHE PARTICULIÈRE

définissant les consignes de sécurité pour chaque risque majeur recensé sur la commune.

Cette affiche peut-être apposée par les responsables d'établissements recevant du public (mairies, établissements scolaires, crèches...) dans la zone de risque définie sur la cartographie du DICRIM. Elle complète l'affiche communale.



## LES PICTOGRAMMES

### RISQUES TECHNOLOGIQUES



ABRIZZ-VOUS



N'ALLEZ PAS CHERCHER  
VOS ENFANTS  
À L'ÉCOLE,  
ON S'OCCUPE D'EUX



FERMEZ ET  
CALFEUTREZ  
PORTES, FENÈTRES  
ET VENTILATIONS



NE TÉLÉPHONEZ PAS.  
LES SECOURS ONT  
BESOIN DES LIGNES



ÉCOUTEZ LA RADIO



NE FUMEZ PAS

### RISQUE CAVITÉS SOUTERRAINES



ÉVACUEZ L'HABITATION  
SI ELLE EST MENACÉE



ÉLOIGNEZ-VOUS  
DE LA ZONE INSTABLE

### RISQUE FALaise



FUYEZ LATÉRALEMENT



GAGNEZ UN POINT  
EN HAUTEUR

### RISQUE INONDATION



ABRIZZ-VOUS



COUPEZ GAZ  
ET ÉLECTRICITÉ



MONTEZ À PIED  
DANS LES ÉTAGES



NE TÉLÉPHONEZ PAS.  
LES SECOURS ONT  
BESOIN DES LIGNES



ÉCOUTEZ LA RADIO



N'ALLEZ PAS CHERCHER  
VOS ENFANTS  
À L'ÉCOLE,  
ON S'OCCUPE D'EUX



FERMEZ PORTES  
ET FENÈTRES

# CONSIGNES DE MISE À L'ABRI

2008

Janvier 2008							Février 2008							Mars 2008						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5				1	2	3							1	2
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	13	14	15	16
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23
28	29	30	31				25	26	27	28	29			24	25	26	27	28	29	30
Avril 2008							Mai 2008							Juin 2008						
1	2	3	4	5	6				1	2	3	4							1	
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
28	29	30					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29
Juillet 2008							Août 2008							Septembre 2008						
1	2	3	4	5	6				1	2	3	4						1	2	3
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30					
Octobre 2008							Novembre 2008							Décembre 2008						
	1	2	3	4	5				1	2										
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				

ESSAI DE SIRÈNE PPI ET RNA à 12H, LE 1<sup>er</sup> MERCREDI DE CHAQUE MOIS

ESSAI DE SIRÈNE POI à 12H DANS LES ENTREPRISES, TOUS LES 3<sup>èmes</sup> MARDIS DU MOIS

## LES PICTOGRAMMES

### RISQUES TECHNOLOGIQUES



ABRIZZ-VOUS



N'ALLEZ PAS CHERCHER  
VOS ENFANTS  
À L'ÉCOLE,  
ON S'OCCUPE D'EUX



FERMEZ ET  
CALFEUTREZ  
PORTES, FENÈTRES  
ET VENTILATIONS



NE TÉLÉPHONEZ PAS.  
LES SECOURS ONT  
BESOIN DES LIGNES



ÉCOUTEZ LA RADIO



NE FUMEZ PAS

### RISQUE CAVITÉS SOUTERRAINES



ÉVACUEZ L'HABITATION  
SI ELLE EST MENACÉE



ÉLOIGNEZ-VOUS  
DE LA ZONE INSTABLE

### RISQUE INONDATION



ABRIZZ-VOUS



COUPEZ GAZ  
ET ÉLECTRICITÉ



MONTEZ À PIED  
DANS LES ÉTAGES



NE TÉLÉPHONEZ PAS.  
LES SECOURS ONT  
BESOIN DES LIGNES



ÉCOUTEZ LA RADIO



N'ALLEZ PAS CHERCHER  
VOS ENFANTS  
À L'ÉCOLE,  
ON S'OCCUPE D'EUX



FERMEZ PORTES  
ET FENÊTRES

### RISQUE FALaise



FUYEZ LATÉRALEMENT



GAGNEZ UN POINT  
EN HAUTEUR

# CONSIGNES DE MISE À L'ABRI

2009

Janvier 2009							Février 2009							Mars 2009						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4				1	2	3	4				1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28		23	24	25	26	27	28	29
														30	31					
Avril 2009							Mai 2009							Juin 2009						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5				1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30					
Juillet 2009							Août 2009							Septembre 2009						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5	/31			1	2			1	2	3	4	5	6	
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
Octobre 2009							Novembre 2009							Décembre 2009						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4	/30							1		2	3	4	5	6
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			

ESSAI DE SIRÈNE PPI ET RNA à 12H, LE 1<sup>er</sup> MERCREDI DE CHAQUE MOIS

ESSAI DE SIRÈNE POI à 12H DANS LES ENTREPRISES, TOUS LES 3<sup>èmes</sup> MARDIS DU MOIS